JOURNAL DU LOI

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAMORS ET DÉP¹: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr. HORS DU DÉP¹: — 6 fr.; — 11 fr.: — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement L'adresse.

CAHORS:	A.	LAYTOU,	DIRECTEUR,	RUE	DU	LYCÉE.	200
		The second secon					

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on re renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34 et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-

ANNONCES	(la ligne).	•	11	1		1		il.	1	0		25	cent
RÉCLAMES													-

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot

De CAHORS à LIBOS De LIBOS à CAHORS	The state of the s	tement est facultative dans le Journal du Lot.
Omnibus Poste Omnibus. CAHORS D	Omnibus. Om	GAHORS. — D. 7^h $40 = 11^h$ $30 = 5^h$ $10 = 7^h$ PARIS. — De $8 = 8 = 9 = 9 = 9 = 9 = 9 = 9 = 9 = 9 = $

Cahors, le 20 Août.

LE DISCOURS DE M. ROUVIER

Le discours que vient de prononcer M. Rouvier au banquet qui lui était offert à l'Hôtel Continental par l'Union des fabricants de jouets et le Comptoir d'échantillons de la bijouterie, aura dans le pays un grand et légitime succès, parce qu'il est le langage d'un républicain honnête et convaincu, uniquement préoccupé des intérêts de la nation.

Etant donné la situation politique, l'ardeur avec laquelle les passions sont entrées en lutte, les calomnies répandues par certaine presse, depuis que le cabinet a pris la direction des affaires, l'opinion publique attendait, nous ne dirons pas avec curiosité, mais avec un sentiment profond des nécessités du moment, que la parole autorisée de M. le président du Conseil vint, une fois de plus, dissiper les malentendus créés par la mauvaise foi d'adversaires sans scrupule et uniquement guidés par l'esprit étroit de coterie.

Après les déclarations aussi fermes que précises de M. Rouvier, après la franchise, la loyauté avec lesquelles il a fait l'exposé de la politique du gouvernement, il ne saurait plus y avoir ni malentendu, ni méprise. Le doute n'est plus possible sur les intentions d'un cabinet qui a donné tant de gages à la République.

Cet éloquent appel à la conciliation à l'union de tous les républicains, de tous les Français, dans un même sentiment d'amour de la Patrie, sur le terrain des institutions démocratiques, sera bien accueilli par le pays.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

LE TRANSPORTÉ

VI

SUITE ET COMPLÉMENT DU PRÉCÉDENT CHAPITRE

Sur un geste de sa maîtresse, Clairette ouvrit la malle et en tira les vêtements dont la perte causait un si vif chagrin au docteur. Tout y était : robe, fichu, jupons, bas, jarretières, gants, jusqu'à la chemise et les pantousses.

La valise fut vidée en un cliu d'œil, et les vêtements en question, pliés et tassés dedans.

- Maintenant voici l'alliance, reprit la marquise en la retirant de son doigt, et la remettant au docteur.

Le ciel vous protège l madame. Je ne sais pourquoi j'ai le présentiment que vous serez, d'une façon éclatante, vengée de votre bourreau.

- Je ne désire pas cette vengeance, docteur, répondit-elle tristement, il en sera ce qu'il plaira à Dieu : être délivrée pour toujours de ce monstre, est tout ce que je demande de sa toute puissante bonté.

Discours de M. Rouvier

Je vous remercie, messieurs, d'avoir dit que je n'étais pas un nouveau venu parmi vous; au contraire, que nous étions de vicilles connaissances. Il est bon de sortir de cette atmosphère enfiévrée où les préoccupations politiques dominent et de venir parmi vous aspirer une atmosphère plus calme. C'est pour cela que j'ai toujours accepté vos invitations.

Comme le disait un orateur précédent, je suis passé par tous les degrés de la hiérarchie commerciale, et, si je ne dois pas m'en glorisser, je peux néarmoins en être sier.

Je suis, comme Gambetta du reste, je suis fils d'un épicier. (Rires.) Quand on est sorti des derniers rangs de la vraie démocratie, il y a là, pour ceux que les hasards politiques ont porté au pouvoir, un grand enseignement, et c'est là une raison de plus pour ne pas pouvoir supposer possible qu'à un moment donné ils trahissent les intérèts de cette démocratie.

Quand vous nous demandez des réformes, regardez qui nous sommes, et voyez si les intérêts dont je parle peuvent être placés en des mains plus sûres et plus dévouées. (Vifs applaudissements.)

Mais, messieurs, revenons aux questions qui vous préoccupent: vous êtes, vous, les cadres de l'armée qui produit; vous réclamez des lois plus libérales pour le commerce, notamment le règlement de l'administration publique qui entrave le libre essor que vous voudriez voir prendre à l'industrie et au commerce; vous réclamez également des modifications en ce qui concerne les brevets d'invention, la loi sur les faillites, etc., etc.

De tout cela, nous nous en occuperons, et, notamment pour la loi sur les faillites, il y a lieu d'espérer que, malgré les lenteurs du régime parlementaire, la prochaine législature ne se terminera pas sans que cette question soit tranchée.

Vous réclamez également une meilleure répartition de l'impôt; là est la grande question et laissezmoi vous dire qu'avant de chercher cette nouvelle répartition, il y a un point dont cous devont être satisfaits : c'est que nos charges n'ont pas augmenté.

Le gouvernement actuel, vous le savez, est sorti de la crise provoquée par la question budgétaire.

La conversation se prolongea jusque vers mi-

nuit; le docteur prit avec la marquise tous les

arrangements nécessaires pour communiquer fa-

cilement avec elle, chaque fois que les circons-

tances l'exigeraient ; et qu'il surviendrait quelque

Puis, après lui avoir souhaité un bon voyage,

et l'avoir fortement engagée à attacher à son ser-

vice un homme sûr et capable de la défendre, le

docteur prit affectueusement congé de la marqui-

se, et se sépara d'elle, comme un père le ferait

pos avaient rendu toute sa vigueur, lui attacha

la précieuse valise derrière la selle et, lachant la

bride, il prit d'un pas relevé et qui devait le con-

duire rapidement chez lui, le chemin de Saint-

dire, mais avec un certain effroi, la longue con-

versation de sa maîtresse avec le docteur ; les évé-

nements auxquels il axait été fait allusion, et

quelle ignorait, avaient vivement excité sa curiosi-

té ; la marquise comprit qu'elle devait lui faire

une confidence entière, et lui prouver ainsi qu'el-

Cette confiance de sa sœur de lait toucha vive-

ment la jeune fille et épanouit son cœur. Désor-

- Le lendemain, à midi précis ainsi que l'hô-

telier l'avait promis, la berline était attelée et le

postillon en selle. Les bagages furent chargés, les

comptes réglés. Les deux voyageurs montérent en

voiture. Le postillon sit claquer joyeusement son

fouet, et la berline emporta rapidement la mar-

mais la marquise pouvait tout attendre d'elle.

le comptait entièrement sur son dévouement.

- La gentille Clairette avait écouté sans mot

11 monta Bajazet, à qui ces deux heures de re-

incident, dont elle devrait être instruite.

d'une fille aimée.

Jean-de Luz.

Le cabinet précèdent croyait impossible d'équilibrer le budget sans établir de nouvelles charges dont le total n'est pas inférieur à 128 millions. Depuis ce moment, la question s'est déplacée et des questions secondaires lui ont succédé.

Si nous avons accepté le pouvoir, c'est simplement parce que nous pensions pouvoir réaliser des économies sans cela nous ne serions pas là.

Nous avions promis, à la commission du budget, dont j'étais le président, de ne pas créer d'impôts nouveaux; nous avons tenu notre promesse; c'est là, un fait matériel, indéniable. Les économies réalisées, de mauvais aloi, suivant nos adversaires, n'existent pas moins et s'élèvent à 128 millions.

Vous nous demandez encore de simplifier les rouages administratifs, la répartition des impôts, surtout relativement aux contributions indirectes. La question est à l'étude, ainsi que celle des

Notre intention est de dégrever toutes les boissons hygièniques.

On a répété qu'il était extraordina re qu'une organisation administrative remontant à cent ans, nous régisse encore, on a parlé de la transformation, de la division départementale en révision régionale;

La mesure pourrait être désastreuse au point de vue politique. Rien n'empêche de l'essayer au point de vue financier, et c'est ce que nous ferons, aussitôt que les conseils généraux se seront séparés, en septembre.

Tel a été notre programme d'affaires. Si modeste qu'il soit, nous le croyons capable de satisfaire le pays, parce que, tout en dédaignant la conception philosophique, nous nous sommes attachés uniquement à des réformes d'ordre purement matériel, et, dans cet ordre d'idées, nous estimons que la suppression de l'octroi satisfaira bien plus le pays que la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Sensation et applaudissements prolongés).

-- M. Bazire, rédacteur del'Intransigeant, sur un ton assez agressif, invite le président du conseil à aborder la question de l'alliance avec la droite.

Des protestations s'élèvent de toutes parts.

M. Rouvier les appaise en disant : « Si pressé que soit ce citoyen, je reconnais son droit d'exposer ses revendications; je n'a pas l'habitude d'éluder les difficultés; j'aborderai dans un instant cet important sujet. »

quise et sa gentille camériste sur la route de Touraine.

La marquise était pressée; elle payait triple guides. La voiture semblait voler sur la route, enlevée comme par un tourbillon au milieu d'an nuage de poussière.

VII

COMMENT IL FUT PROUVÉ QUE LE MARQUIS DE GARMANDIA AVAIT TUÉ SA FEMME, ET POUR-QUOI IL NE FUT PAS ARRÊTÉ.

Cependant à l'heure précise, où le jeune hidalgo, don Luis Paredès de Ochea, venant de Madrid et arrivé la veille, pendant la nuit, à Bayonne, quittait en chaise de poste l'hôtel de Paris, et s'élançait à toute bride sur la route de Tonraine, à peu près vers midi, à quatre lieues de là, c'està-dire dans la ville de Saint Jean de-Luz, un bruit étrange se répandit tout à coup, de porte en porte, de fenêtre en fenêtre, et acquit bieutôt les proportions d'une calamité publique:

La rumeur était d'autant plus grande qu'une foule de paysans accourus des campagnes environnantes, pour assister au marché qui chaque semaine se tient ce jour-là, encombrait les places et les rues.

On se disait, tout bas, d'abord de l'un à l'autre, que la marquise de Garmandia une des plus grandes et des plus riches dames de la ville, âgée à peine de vingt deux ans, et d'une beauté remarquable, avait disparu de son hôtel situé sur le quai de la Nivelle, sans qu'il fut possible de savoir ce qu'elle était devenue.

On assurait que le matin, vers dix heures, l'intendant de la marquise, que sa maîtresse avait En ce qui concerne les quatre contributions, reprend M. Rouvier, des réformes sont évidemment à faire: mais elles ne sont pas mûres. J'estime, notamment, impossible de supprimer l'impôt des portes et des fenêtres, ainsi que celui des patentes. Les hommes qui sont actuellement au pouvoir sont disposés à faire des réformes réellement pratiques; il faudrait néanmoins que le cabinet ait une durée sérieuse. Rien ne fait prévoir sa chute prochaine et je rappellerai que, si jeune que soit le minis ère que je préside, il sut résister à deux interpellations et triompha des obstacles qui lui étaient opposés.

En nous présentant devant les Chambres, nous avons déclaré que nous voulions faire une politique de concentration avec une majorité républicaine. Nous avons été plus loin en déclarant que, si nous ne trouvions pas une majorité uniquement parmi les républicains, nous nous retirerions. (Applaudissements). Cette majorité, nous l'avons trouvée.

J'en arrive maintenant à l'interpellation que nous avons subie au sujet des prétendues menées monarchiques cléricales. C'est-là, je crois, l'explication sollicitée il y a un instant; nous avons écouté cette interpellation avcc déférence, mais non sans nous rendre compte qu'en fait de menées et de faits patents, on ne nous apportait que des articles de journaux. Je m'étais tonjours demandé si ces menées étaient réelles. Il n'en était rien; j'avais toujours pensé ainsi. (Applandissements).

C'est au cours de cette interpellation que j'ai prononcé une parole qui eut du retentissement, surtout à cause de la fausse interprétation qui lui fut donnée. Je répondais à ceux qui demandaient de courir sus à la droite que nous n'étions pas un gouvernement de combat. Cette parole isolée amenait une fausse interprétation. La presse, en effet, n'avait pas reproduit complètement ma pensée; j'avais dit que nous ne ferions pas la guerre à une partie de la représentation nationale, mais j'ajoutais, qu'aucun gouvernement ne consentirait à faire cette guerre.

Cette parole causa dans la presse, une campagne au cours de laquelle on ne cessa de nons demander d'expliquer ce qu'on appelait une équivogne.

À qui devions-nous ces explications? A ceux qui avaient dénature nos paroles? On ne le pense pas.

chargé la veille de lui procurer une femme de chambre, pour remplacer la sienne qu'elle avait renvoyée, ne voyant pas paraître la marquise à son heure habituelle, et n'entendant aucun bruit dans son appartement, inquiet de ce silence, s'élait hasardè à frapper à la porte de la chambre à coucher de la marquise; n'obtenant pas de réponse, l'intendant s'était risqué à entrouvrir la porte pour annoncer lui même sa présence; mais la porte malgré tous ses efforts, était demeurée fermée; les verrous étaient intérieurement poussées. L'intendant appela plusieurs fois encore, frappa même, sans que ses appels réitérés et bruyants eussent le plus léger résultat; le même profond silence continuait à régner dans la chambre

L'intendant, redoutant un malheur, envoya chercher le commissaire de police et un serrurier, et il attendit.

Au bout d'une demi-heure, le magistrat arriva, accompagné d'un juge d'instruction, de plusieurs agents, et suivi d'un serrurier.

Le commssaire de police sit réunir toute la livrée, et l'on procéda à l'interrogatoire des domestiques de l'hôtel, depuis le premier jusqu'au dernier.

Toutes les réponses furent à peu près les nêmes.

La veille, la marquise s'était levée comme à son ordinaire, peut-être un peu plus tard ; elle s'était sentie un peu souffrante, et avait ordonné d'aller chercher le docteur d'Hirigoyen, qu'elle voulait voir en se levant.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

A ceux-là nous répondrons qu'aucun fait, aucun acte, ne justifie cette conception chimérique, ni cette accusation d'introduire des membres de la droite au pouvoir. Nous sommes avant tout républicains convaincus de vieille date; nous avons dit, dès le premier jour, que nous étions libres de tout engagement. On nous a demandé alors si nous étions libres vis-à-vis de certaines personnalités, nous avons alors répondu que, si modistes que nous soyons, nous étions nous mêmes et nuls au-

Je le répète aujourd'hui, nous ne sommes prisonniers de personne. (Applaudissements).

Nous n'empruntons à personne notre formule de gouvernement; nous n'avons déclaré la guerre à aucune personnalité républicaine; nous prenons une majorité ouverte sur les ailes, même pour ceux qui, à droite, acceptent la République sans arrièrepensée.

La République prouve depuis dix-sept ans sa vitalité; elle est au-dessus des partis; le danger n'est pas à droite; mais du côté de ceux qui prêchent une politique d'anarchie et de désunion, et, si le gouvernement est ouvert à tous, il n'aura jamais l'imprudence d'appeler des adversaires dans les fonctions publiques.

Nous avons prouvé notre énergie en frappant ceux des fonctionnaires qui s'étaient compromis lors du récent voyage de l'autre côté du détroit, chez un prétendant. Personne ne songe à associer les monarchistes au gouvernement qui doit être de plus en plus bienveillant, tolérant, ouvert. (Applaudisse-

Si on nous reproche de ne pas être un gouvernement de combat, nous eiterons celui du 24 mai, que ses allures batailleuses n'empêchèrent pas de s'effon-

Personne ne peut nous demander de combattre nos adversaires; nous avons le devoir strict de les reconquérir. Il ne s'agit pas seulement de déplorer l'insuccès de certains candidats républicains en 1885 : il faut ramener les électeurs, et non pas seulement l'état-major, au respect des institutions républicaines. Une politique sage permettra seule d'atteindre ce résultat.

Dans peu de mois, nous allons célébrer le centenaire de notre grande Révolution. (Applaudissements). Vous autres, industriels et commerçants, vous vous y préparez à votre manière. Que le spectacle offert au monde serait grand et beau si, à ce moment, la nation française tout entière était enfin réconciliée sur le terrain républicain !

C'est la seule préoccupation du gouvernement actuel, qui voudrait arriver à ce résultat pour la République et pour la Patrie. (Double salve d'applaudissements. - Cris: « Vive Rouvier! » et « Vive la République! »)

INFORMATIONS

Les journaux de toute nuance constatent le chaleureux accueil fait par son auditoire à M. Rouvier, et s'ils discutent les idées exprimées dans le discours, ils en louent du moins la forme.

La République française croit que les déclarations de M. Rouvier satisferont les républicains sincères, troublés jusque-là, par une équivo-

Le XIXº Siècle dit qu'il faut attendre les actes du ministère et que les polémiques éclaireront les points que le discours a omis d'éclairer.

L'Autorité trouve absolument loyale l'honnête déclaration faite par M. Rouvier que la République sera ouverte à tous les hommes qui l'acceptent franchement.

Le Gaulois constate que le chef du ministère n'a rien dit de nouveau et qu'il a refait le discours de M. Raynal.

Le Rappel dit qu'il n'y a rien de nouveau dans la situation qui ne se trouve pas modifiée.

La Justice reproche à M. Rouvier de n'avoir pas désavoué l'appui de la droite.

L'Intransigeant trouve les déclarations ministérielles absolument radicales ; mais il dit que le radicalisme de M. Rouvier est un radicalisme après-boire, qui passera avec les fumées du champagne; car celui-ci, dit-il, a déguisé sa pensée ef-

Le Figaro admet que la République se défende contreses ennemis mais qu'il n'admet pas que, comme te loup de la fable, elle veuille frapper ses adversaires, parce qu'elle suppose qu'ils pourraient lui nuire un jour. Cela est, dit-il, une politique de sauvage et M. Rouvier s'est honoré en ne capitulant pas sur ce point.

Le Radical voit dans le discours de M. Rouvier uue troisième édition du manifeste gouvernemental et une réponse à M. Camille Pelletan.

Le Petit Journal constate que la péroraison de M. Rouvier a été interrompue à de nombreuses reprises, par des applaudissements et des cris de : Vive la République! Il qualifie le discours de très serré, de très net et de très adroit.

CIL POUR CIL

On lit dans le Voltaire:

Certes, nous ne voulons pas provoquer l'Allemagne, et ce n'est point le rôle qui convient à la sence du ministre de la guerre.

France de mettre le feu aux barils de poudre sur lesquels dort l'Europe. Mais, en vérité, sans qu'il y ait provocation, ne pourrait-on pas agir vis-à-vis de notre agréable voisine avec un peu plus de sans

Ne pourrait-on pas employer vis-à-vis d'elle quelques-uns des galants procédés qu'elle se permet vis-à-vis de nous? Ne saurait-on, par une juste réciprocité, montrer à ces insolents que nous ne nous croyons pas défendu ce qu'ils se croient permis?

Font-ils des façons pour persécuter nos compatriotes qui se hasardent de l'autre côté de la frontière. Mettent-ils des formes pour expulser qui leur déplaît ?

Le Voltaire se plaignait justement l'autre jour des délais accordés aux propriétaires de ces fabriques d'Emberménil, ouvertes sans l'autorisation nécessaire. Aujourd'hui on signale l'expulsion pure et simple d'un nommé Bettmann, dentiste à

On dit que cet arrêté est basé sur des faits d'espionnage constatés par l'autorité.

Si cet on-dit est confirmé, nous nous étonnerons qu'on se soit contenté d'expulser le susdit espion. Nous sommes assez envahis par les mangeurs de choucroute, nous sommes assez espionnés par les sous-officiers de la landwher en quête d'une position sociale, pour que, lorsqu'un de ces très fidèles serviteurs de M. de Bismarck nous tombe sous la main, au lieu de le renvoyer dans son pays avec l'expression de notre considération la plus distinguée, nous nous empressions de le mettre quelque temps à l'ombre de quelque épaisse muraille.

En vérité, nos compatriotes, condamnés à des années de forteresse par les tribunaux impériaux, méritent bien qu'on les venge en faisant manger le haricot de la captivité aux gens d'outre-Rhin qui mettent de trop près le nez dans nos affaires.

Il est vraiment un peu naïf de pincer un espion et de le renvoyer simplement porter à ses chess les renseignements qu'il a pris.

Nous le répétons. Pas de provocation, mais de la fermeté! Montrons à l'Allemagne que nous ne sommes pas disposés à tout tolèrer, à tout supporter, et que ce qu'elle fait à nos nationaux, nous sommes prêts à le rendre aux siens. Œil pour œil.

On lit dans le Figaro:

On a appris avec une grande satisfaction au ministère de la guerre les magnifiques résultats obtenus par l'expérience des nouveaux fusils confiés aux élèves de l'école de Saint-Cyr pendant leurs manœuvres du camp de Châlons.

Ces nouveaux fusils, de calibre 8 millimètres, ont été inventés par le général Tramond et Lebel. Leur tir est beaucoup lus précis que celui du chassepot et du fusil gras : la trajecture parcourue par la balle se confondrait presque avec la ligne droite, et pendant les expériences de cible qui ont été saites depuis huit jours, les Saint-Cyriens ont

mis 95 balles sur 100. Ce résultat n'avait jamais été obtenu à aucune

Ajoutons que le recul occasionné par le tir est insignifiant et que le bruit de l'explosion est si faible qu'on ne pourrait le percevoir à une distance de vingt mètres.

Le fusil Tramond-Lebel sera très certainem adopté dans l'armée.

Le Recours de Pranzini. - Le rapport concluant au rejet du recours en grâce de Pranzini a été expédié mercredi à M. Grévy, qui a décidé de laisser suivre son cours à la justice. Le président reverra toutefois le dossier.

L'exécution de l'assassin de la rue Montaigne est donc imminente.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

L'essai de mobilisation. - Voici quelques dispositions particulières intéressantes arrêtées par le ministre de la guerre relativement à l'essai de mobilisation;

Les réservistes du corps d'armée désigné seront transportés gratuitement en chemin de ser de leur résidence déclarée au lieu de mobilisation, comme en cas de guerre. Ils seront habillés, équipés et armés au moyen des approvisionnements de réserve, mais ils pourront utiliser, moyennant indemnité, le linge et les chaussures qu'i's emporteront.

» Les éléments de la portion mobile du corps d'armée seront seuls embarqués en chemin de far aux jours et heures indiqués par les plans de transport.

» Les troupes mobilisées exécuteront sur le terrain de concentration des manœuvres de régiment et de brigade, puis durant quarante-huit heures au plus des manœuvres d'ensemble de corps d'armée.

» Une revue d'honneur sera passée en pré-

» Comme le général Ferrou assistera également aux manœuvres du 9e corps, il est permis de croire que la région mobilisée ne sera pas très éloignée de la Touraine et de l'Anjou. La dislocation suivra la revue et s'effectuera autant que possible par la voie de terre.

» Les éléments qualifiés de disponibles (4° bataillons et dépôts) ne prendront aucone part aox manœuvres et seront renvoyés le douzième jour. »

Les officiers en congé. — Le ministre de la guerre a remarqué que chaque année, au moment des grandes manœuvres, un certain nombre d'officiers ayant plus de trente ans de service, mais non arteints par la limite d'âge de leur grade, se font mettre en position de congé pour éviter les manœuvres. Il a décidé que ces officiers, avouant ainsi une fatigue physique, seraient mis d'office à la retraite ou placés en non activité, de manière à permettre leur remplacement au moment des manœuvres d'automne.

Le général Ferron prescrit également de loi signaler, après les manœuvres et à toute époque de l'année, les officiers qui ne lui paraî raient plus susceptibles de faire campagne.

Ces officiers seront proposés d'office pour la retraite, s'ils ont l'ancienneté de service né-

La convocation des officiers de réserve. — Divers journaux ont parlé d'une décision du ministre de la guerre relative à la convocation des officiers de réserve en 1887.

D'après cette information, les lieutenants et sous-lieutenants de réserve des corps de France, appelés en 1887, doivent être convoqués à la portion municipale de leur corps, en même temps que les réservistes exercés pour le même temps, c'est-à-dire pour vingt-et-un jours.

Les majors et capitaines de réserve des corps de France et d'Algérie doivent être appelés au dépôt de leur corps, en même temps que les réservistes exercés et pour 28 jours.

Ces renseignements sont exacts, mais ils ne s'appliquent qu'aux officiers d'infanterie.

li n'est rien changé aux dispositions actuelles pour l'appel des officiers de réserve des autres armes.

La gamelle. — C'en est fait de l'antique gamelle du soldat : ce petit détail a son importance pour tout le monde, puisque tout le monde aujourd'hui peut servir comme soldat.

Un décret approuve l'usage, pour l'infanterie et les autres troupes à pied, d'un nécessaire individuel du système dit Bouthoné, destiné à

remplacer la gamelle. Ce nécessaire est curieusement composé:

1º Une marmite pour faire cuire les aliments et pouvant s'assujettir solidement derrière le sac;

2º Une gamelle semblable à la marmite, dans laquelle s'introduit jusqu'à une profondeur limitée par des oreillons, ceux-ci devant servir aussi à maintenir plusieurs gamelles ensemble quand on transporte les aliments;

3° Un couvercle qui sert indifféremment à

la marmite et à la gamelle;

4° Une plaque porte-moulin à café, se logeant dans la gamelle;

5° Un moulin à café s'accrochant à la plaque porte-moolin, qui sert alors de fermeture au bassin devant recevoir le café en grains ; la poudre produite tombe dans la gamelle où elle est recueillie;

6° La manivelle du moulin, placée au-dessus de ce dernier, est au fond de la gamelle pour le transport et s'emmanche à son axe pour passer au-dessus des bords de la gamelle lorsqu'il s'agit de moudre;

7º Une boîte à 3 compartiments pour recevoir le café en grains, le riz on autres vivres secs; elle repose au fond de la gamelle, et la plaque porte-moulio lui sert de fermeture.

C'est, en résumé, un réel progrès apporté dans le confortable de la caserne.

Gare aux repris de justice. -Décidément Cahors est envahi par les repris de justice. Jeudi soir, vers les neuf heures, deux repris de justice entraient dans la maison de M. Amadieu, rue Brives, et voulaient monter au premier étage, malgré l'opposition de Mme Amadieu qui s'y trouvait seule.

Mme Amadieu, ne pouvant les faire sortir et les redoutant peut-être, appela à son aide. L'un des voisins, M. Debons, répondit à son appel. Il se présenta et intima l'ordre aux repris de justice de sortir.

En réponse à cet ordre, ils sortirent leurs couteaux et menacèrent de le chouriner, ce qu'ils auraient fait, assurément, sans l'arrivée de la police.

Conduits à la prison, après avoir été fouillés et interrogés, il ont été reconnus être ce qu'ils sont : des bandis de la pire espèce.

Mort de M. le chanoine Delmas

- M. le chanoine Delmas est mort hier matin. Arrivé la veille au soir de Vichy, un peu souffrant, rien ne faisait prévoir un dénouement aussi fatal.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin à la Cathé-

La fête de Rocamadour

(De notre correspondant particulier)

C'était vraiment une fête, et des plus belles qu'on puisse imaginer, cette plantation de la croix de Jérusalem à Rocamadour, le 18 août. On s'attendait à une grande manifestation, elle a été splendide.

Dès la veille chaque train amenait à Rocamadour une foule de pélerins, malgré le mauvais temps qui s'annonçait. Chacun cherchait péniblement un gîte quelconque pour la nuit. La grande église fut transformée en dortoir. Vers cinq heures du matin, arrivèrent les trois trains du pélerinage national, portant la grande croix de Jérusalem. Elle fut portée, de l'Hospitalet au sanctuaire, par les pélerins. La foule grossissait sans cesse, et le temps redevenait serein. La pluie, tombée dans la nuit, avait rafraîchi la température et rendu l'espérance aux braves paysans du Causse, désolés de voir même leurs chênes grillés par le soleil.

A dix heures commença la messe pontificale, célébrée par Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen Mgr Sourrieu, évêque de Châlons, monta en chaire à l'évangile et parla éloquemment de la croix par laquelle avaient été convertis et civilisés nos ancêtres. Il loua la foi inébranlable des enfants du Quercy, appelant en témoignage la belle manifestation du 18 août, date désormais glorieuse dans les annales de Rocamadour.

A trois heures du soir commença le chant solennel du Magnificat dans la grande église; puis la procession du sanctuaire au sommet de la montagne où devait être plantée la croix de Jérusalem fut organisée. La croix était en tête, portée sur les épaules d'un grand nombre de prêtres et de fidèles de toute condition, marchant pied-nus. Les évêques suivaient la croix, accompagnés des prêtres au nombre d'environ six cents, dont plusieurs en habit de chœur. Venaient ensuite les fidèles remplissant les lacets d'un bout à l'autre.

Mgr Bélouino, évêque d'Hiéropolis, récitait, à chaque station, les prières du chemin de la croix. Le clergé et le peuple criaient : Vive la Croix! puis chantaient un verset du Stabat.

Arrivés sur le plateau, les cinq évêques prirent place sur une estrade très bien décorée, dressée au-dessus de l'entrée de la grotte du St-Sépulcre. On hissa la croix sur son piédestal avec une adresse merveilleuse, et des cris prolongés en l'honneur de la croix éclataient de toute part avec un enthousiasme indicible. C'était le moment de parler à cette foule venue, on peut le dire, de tous les coins de la France, composant un auditoire immense et d'un pittoresque étonnant. Les remparts, l'esplanade du château, l'esplanade de la grotte, les lacets, les rochers, tout, jusqu'aux arbres, était rempli de monde.

Mgr Sourrieu s'avança jusqu'au pied du piédestal de la croix, et prit la parole : « Si cette croix, dit-il, était la vrai croix, lui ferait-on un plus beau cortège que celui que l'on fait à la croix du pélerinage de Jérusalem ? » La voix de l'orateur, d'abord éclatante et distincte, ne tarda pas à se voiler, et la plupart n'entendirent pas les magnifiques paroles qu'il prononça en l'honneur de la croix. Des applaudissements frénétiques soulignèrent plusieurs fois les plus beaux

Après le discours, les évêques s'avancèrent jusqu'au bord de l'estrade et bénirent ensemble les pélerins.

Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre, donna la bénédiction du St-Sacrement, et la foule s'écoula lentement et sans désordre.

A sept heures et demie du soir, commença la procession aux flambeaux. Des lanternes vénitiennes, suspendues d'un bord à l'autre de la vallée, les remparts du château, l'allée des cèdres et le piédestal de la croix brillamment illuminés, offraient un spectacle féerique et indescriptible.

Enfin, la fête se termina à la grotte par une éloquente improvisation de Mgr Grimardias, évêque de Cahors.

On estime à dix mille le nombre de pélerins qui ont pris part à cette belle fête.

Le soir, les trois trains du pélerinage national partaient pour Lourdes, où d'autres fêtes attendent les pélerins; mais ces fêtes, quelles qu'elles soient, ne pourront faire oublier celles de Rocamadour.

L'enseignement primaire. - Do 4 au 8 septembre, les délégués des instituteurs et institutrices de France doivent se réunir en congrés au Trocadéro. A l'ordre du jour, figure l'examen des programmes et des moyens de remédier au surmenage. Plus de cinq cents mémoires ont été envoyés sur cette question. Deux mille délégués, représentant vingt sois plus d'instituteurs, participeront à la discussion.

Variétés

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Une excursion à Cénevières

L'auteur des lignes qui suivent regrette d'avoir été désigné par ses collègues de la société, pour la rédaction du compte-rendu où doivent être passées en revue les choses les plus remarquables observées dans leur excursion du 1er août dernier, au château de Cénevières. Il y a dans ce trajet, relati-vement court de Cahors à l'antique manoir d'une série de seigneurs plus ou moins célèbres en Quercy, tant de détails à noter, tant de paysages divers, de sites pittoresques, de souvenirs légendaires ou historiques, de souventrs regendaires ou historiques; les yeux ont si peu le temps de voir cette extraordinaire variété de villages animant la plaine, jaillissant des rochers nus ou égrenant leurs bâtisses sur la pente des mamelons; il vient à l'esprit une abondance de pensées telle, en présence des nombreuses traces laissées par les différents âges de l'humanité, à chaque pas que ron fait en avant, à chaque regard promené depuis les bords du Lot si capricieux jusqu'au faite de ces rochers basaltiques paquantante de ces rechers basaliques pareils à des remparts titanesques, — on reste, dis-je, tellement surpris et ébloui de tout cela, qu'il n'est guère possible d'en donner avec la plume une idée exacte et

Aussi, nous contenterons-nous de rester dans des proportions modestes, d'être bref, concis - en un mot d'offrir une simple analyse canevas.

Partis de Cahors par le premier train du jour, les membres de la Société des Etudes arrivaient à Saint-Martin-Labouval vers 9 heures du matin.

Au moment où ils mettaient pied à terre, ils étaient rejoints par M. Couderc, maire de Cénevières, venu gracieusement à leur rencontre et M. Rouquet, proviseur du lycée de Constantine. Quelques instants après, deux autres sociétaires, M. Boudon, de Ca-jarc et M. Barra, jeune écrivain d'un beau talent, s'ajoutaient aux excursionnistes.

Avant de se rendre au château, où un déjeuner se préparait, la petite caravane se dirigea vers une sorte de grotte naturelle connue sous le nom de « la Source » et située à deux kilomètres environ du cheflieu de la commune. Cette cavité, au niveau du sol, est creusée au pied d'un énorme rocher qui s'élève menaçant sur la tête du touriste et se couvre, grâce à de brusques aspérités où s'arrête la terre végétale, d'un fouillis de plantes et d'arbres enlacés entre eux et laissant pendre dans l'abîme comme

un immense rideau de lianes sauvages. Au moment des fortes crues du Lot, et bien que le point où nous sommes soit éloigné de trois kilomètres de la rivière, il se présente cette particularité que la grotte, ordinairement à sec, s'emplit d'abord d'un bruit sourd qui va en augmentant et laisse ensuite échapper, avec une grande force, des eaux venues on ne sait d'où. Le maigre ruisseau, limpide jusque la, qui suivait la pente douce du sol, parmi les herbes aquaiques et les roseaux, devient tout à coup bourbeux et semblable à un torrent. En d'autres termes, il offre le même phéno-mène que la splendide fontaine de Cahors, dite des Chartreux.

Un des membres de la Société, M. Valdiguié — qui, par parenthèse, a conçu le très Glück — dispose son appareil photographique afin de conserver une image du site véritablement pittoresque de « la Source. » L'heure de midi approche, on prend le

chemin du château. La, un déjeuner aux mets choisis, était servi dans une salle voûtée, spacieuse et largement éclairée.

Au dessert, M. Valette, président de la Société, après avoir donné lecture d'une lettre de M. de Fontenilles, exprimant ses regrets de n'avoir pu faire partie de l'excursion, prononce le discours suivant :

Messieurs, Toutes les fois que je visite un ancien monument, quels que soient les souvenirs qu'il rappelle, mon goût pour les choses du passé se ravive et je me sens heureux des impressions qu'il fait naître en moi. Je vois en esprit les personnages qui ont habité ces lieux, je songe aux divers rôles qu'ils ont joués, et par une association d'idées toute naturelle, je pense aussi à ces intrépides et infatigables chercheurs, dont les travaux ont sauvé de l'oubli tant d'objets dignes de notre admiration, et donné à l'histoire ce lustre, ce coloris qui la rend si attrayante.

N'est-il pas convenable, Messieurs, que, par une pieuse manifestation d'amants de l'antiquité nous honorions la mémoire des uns et des autres? Je porte un toast aux manes de ceux des anciens habitants de ce château qui s'illustrèrent autant par leur bienfaisance que par leur bravoure; à son heureux propriétaire actuel, au nom de qui M. le Maire de Cénevières, à qui je bois aussi, après nous avoir si cordialement accueillis, nous a fait donner une si gracieuse hospitalité. Je bois aux Champollion dont le Derceau n'est qu'à quelques pas de ces lieux; à tous les historiens et chroniqueurs de notre cher Quercy; aux Catala Cothure, aux Dominici, aux Salvat, aux Fouillac, aux Delpon, aux Guillaume Lacoste. Je bois à la mémoire du savant et tant regretté fondateur et président de la Société française d'Archéologie, M. de Caumont; à son digne successeur, M. Léon Palustre; à tous nos collèces de la company de la compan collègues absents, notamment à MM. Malinowski, Baudel, de Fontenilles et Combarieu; à M. Fransois Cangardel, ce collègue aussi laborieux et

méritant que modeste, à tous ceux enfin qui, comme nous, sentent battre fortement leurs cœurs en contemplant les chefs-d'œuvre que nos pères nous ont légués.

Les paroles de M. Valette sont unanimement applaudies.

M. Couderc, maire de Cénevières, boit à la Société des Etudes et souhaite à ses membres la bienvenue dans la commune qu'il administre. Il fait des vœux pour le développement et la prospérité de cette compagnie appelée à rendre à la science locale les plus utiles services.

De nombreux applaudissements se font contendre

Vivement pressé de réciter une de ses poésies, M. l'abbé Gary dit une ballade en vers populaire où se déroule une gracieuse légende de la contrée.

L'auditoire le félicite de son beau talent et de la fidélité de son récit rimé.

M. Laroussilhe dit deux sonnets. Nous reproduisons celui qui était de circons-

LA CHATELAINE

Un jeune troubadour entonnait un sirvente Sous les grands marronniers lui versant leur fraicheur, Quand il vit aux créneaux le visage moqueur D'un petit page noir à la prunelle ardente.

Le rêveur étonné mit la main sur son cœur En adressant aux Saints une oraison fervente, Tant il lui semblait voir dans sa forme vivante, Le portrait de Satan dont il avait grand peur.

Mais bientôt, écartant les tentures de laine Qui disaient les exploits des hardis chevaliers, Au gothique balcon parut la châtelaine.

Elle était toute blanche avec ses blancs colliers, Sa robe de satin éclatant, - sans cortège. -Ciel! fit le troubadour ébloui... de la neige!

Divers membres prennent ensuite la parole, entre autres M. Boudon, qui joint aux qualités d'un sérieux érudit celles d'un agronome distingué et d'un causeur charmant, puis M. Gros, architecte, dont la verve intarissable ramène à chaqué instant la bonne humeur.

Le déjeuner ayant pris fin, on visite en détail les abords et les appartements du château.

L'honorable secrétaire-archiviste de la Société, M. l'abbé Gary, qui veut bien nous servir de cicerone, a consciencieusement étudié le monument au double point de vue historique et archéologique. Par suite, nous n'aurons garde de plagier le travail qu'il a publié dans les annuaires du Lot de 1884 et 1886. Il est plus simple pour nous en même temps que plus profitable au lecteur, de renvoyer les curieux soit à la collection des annuaires, soit au tirage à part de « Le Château et les seigneurs de Cénevières » déposé chez M. Girma, l'éditeur cadurcien. Contentons-nous de signaler ce qui a le

plus attiré notre attention et notons : la Îongue avenue en forme de terrasse qui amène au château; le temple protestant situé à gauche du visiteur pénétrant dans la cour, et orné de « deux colonnes détachées d'ordre corinthien », les écuries très étendues, deux chambres souterraines voûtées et superposées, où M. Boudon assure avoir constaté la présence d'instruments tertionnaires, la vaste cuisine également voûtée; plus loin six chambres dont les murs disparaissent sous des tapisseries aux motifs variés, le salon d'honneur avec ses grandes croisées, ses chenets armoriés et une table Henri II remarquable; la salle des archives ornée de fresques malheureusement détériorées, la chambre dite de Henri IV, où aurait existé un superbe lit couvert de velours cramoisi; les galeries extérieures cortournant la partie du château qui domine la plaine; le balcon, sur lequel donnent accès plusieurs portes du premier étage et dans l'encadrement desquelles on lit de vieilles devises d'amour et des inscriptions indiscrètes; plus haut encore, la magnannerie, les vastes salles destinées aux défenseurs, les galetas habités par des milliers de chauve-souris, et enfin la tour de l'horloge qui domine cet ensemble de constructions de deux époques bien caractérisées, et dont la plus ancienne semble remonter au xiiie siècle.

Telle est la relation sommaire de cette excursion utile par ses résultats et agréable par l'excellent accueil recu dans une demeure seigneuriale que son propriétaire actuel, M. Le Sage, a bien voulu permettre en son absence, de visiter en entier.

Disons en terminant que la Société lui a voté des remerciements ainsi qu'à M. le maire de Cénevières dont on ne saurait trop louer l'obligeance. Ajoutons aussi que l'excursion prochaine aura lieu à Cajarc. Le rendez-vous fixé chez M. Boudon, qui offre l'hospitalité à ses collègues, groupera un nombre plus considérable encore de sociétaires, heureux de parcourir, comme par étapes, le territoire de notre vieux et glorieux Quercy.

P.-S. — Le jour fixé pour la prochaine excursion archéologique sera annoncé par les journaux de la région.

Les personnes qui désireraient se procurer des vues de la Source et du château de Cenevières, peuvent s'adresser à M. Girma, libraire-éditeur à Cahors, dépositaire de très belles photographie Valdiguié, grand format, représentant ces deux sites et le groupe des excursionnistes — ces derniers dans la grande cour du château.

Chemins vicinaux. - Le samedi, 27 août, à 2 heures du soir, il sera procédé, à la sous-préfecture de Figeac, à l'adjudication au rabais des travaox à exécuter pour la construction des chemins vicinaux ordinaires ci-

Commune de Cuxac. — Chemin nº 6, sur une longueur de 800 mètres.

La dépense est évaluée à 3,498 fr. 72; somme à valoir, 51 fr. 28; cautionnement, 150 francs.

Commune de Sainte-Eulalie. - Chemin nº 4, sur une longueur de 709 mètres.

La dépense est évaluée à 3,527 fr. 98; somme à valoir, 122 fr. 02; cautionnement,

AGRICULTURE

Concours de poulinières. — Voici les primes attribuées aux propriétaires des animaox présentés au dernier concours de poulinières et de pooliches, qui a en lieu sur le cours de la Chartreuse :

Première catégorie. — Poulinières pleines et suitées : 1re prime de 160 fr. à M. Linon, de St-Paul-Labouffie; 2º prime de 120 fr. à M. Cure, de Puy-l'Evêque; 3° prime de 100 fr. à M. Lousser, de Lacapelle-Cabanac; 4° prime de 80 fr. à M. Laur, vétérinaire à Cahors; 5° prime de 80 fr. à M. Miquel, de Lalbenque; 6° prime de 80 fr. à M. Bleye, de Pay-l'Evêque; 7º prime de 80 fr. à M. V gnes, de St-Denis (Catus), et 8º prime de 60 fr. à M. Auguste Bessière, de Prayssac.

Deuxième catégorie. — Pouliches de trois ans : 1re prime de 100 fr. à M. Pons, de St-Paul-Labouffie; 2º prime de 90 fr. à M. Caminel, de Cieurac; 3e prime de 80 fr. à M. Lavinal, de Maxoo, et 4º prime de 70 fr. à M. Pouget, de Nadillac.

Troisième catégorie. - Pouliches de deux ans : tre prime de 85 fr. à M. Labroue, des Junies; 2º prime du 75 fr. à M. Trézet, de Limogne, et 3° prime de 70 fr. à M. Vignes, de Saint-Denis (Catus).

Les orages. - De tous les points du Bordelais les dépêches reçues, donnent des détails navrants sur les ravages causés par la tempête dans les campagnes où les récoltes ont été entièrement perdues. Les populations sont cons-

On écrit d'Auch :

Un orage d'une violence inouïe est venu porter la désolation et la ruine dans nos contrées.

· Le cyclone, dont le centre était à Laas, petite commune de l'arrondissement de Mirande et dont les extrémités atteignaient un développement de plus de 100 kilomètres, a sévi d'une façon particulièrement terrible dans les localités suivantes : Laas, Masseube, Seinan, Auterive, Labarthe, l'Isle-de-Noé, St-Jean-le-Comtal, St-Lary, Ordan-Larsoque, Duran, Castin, Roquelaure, Montestruc, etc ...

» Les renseignements qui nous parviennent nous permettent d'affirmer que dans la p'opart de ces communes, la grêle a littéralement haché les récoltes. Les routes, sur certains points sont obstruées de branches d'arbre rompus par la violence de l'ouragan.

» A Laas, il aurait enlevé les tuiles des maisons et obligé leurs hibitants de chercher un refuge chez les voisins plus solidement abri-

De Périgueux, on té égraphie que l'orage a causé sur divers points du département des dégâts considérables. A Vergi, notamment, et à Roussignac la grêle a dévasté les champs de tabacs, de haricots, de maïs, et une pluie intense a creusé des ravins profonds sur les routes et dans les terres. Une grange à Lafée a été incendice par la foudre. Il continue à pleuvoir et le ciel est très chargé.

La Charente a beaucoup plus souffert. L'ouragan a renversé des maisons, enlevé des toitures; aux environ de Ban près de Barbezieux, une voiture qui longeait la rivière, heureusement à sec, y a été projetée à deux reprises par la violence du vent. Elle contenait deux enfants et leur père, qui seul a reçu quelques contusions.

Sur presque tons les points, des grêlons d'une grosseur extraordinaire sont tombés en abondance et ont tout détruit. Des miliers d'arbres gisent dans les champs et le long des routes.

On écrit de Jarnac (Charente), que mardi, un orage a éclaté sur la ville et les environs, accompagné d'un vent d'one vi lence énorme.

Des grêlons énormes, rappelant ceux qui tombèrent il y a one quinzaine d'années, au cours d'un orage sur cette ville, couvraient toutes les rues.

En moins de dix minutes les récoltes ont été

détruites; les arbres fruitiers, les vignes et les maïs ont été mis à néant.

Musique du 7me de ligne (de 8 à 9 h. 1/2, du soir, Allées Fénelon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 14 AOUT 1887. Pas redoublé L'Ambassadrice (ouverture) Attila (air de basse) Verdi. François les bas bleus (valse) Bernicot Le Petit Duc (fantaisie) Polka des Grelots Lecoq.

> ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 13 au 20 août 1887.

Naissances. Barthe, Mirceline, à la Marchande. Carra, Elisabeth, rue de l'Université. Pélissié, Jeanne, rue Nationale. Calabrési, Marguerite, rue Nationale. Laborie, Anna, rue de Fouillac.

Mariages. Vincent, Etienne, et Cabessut, Marie.

Décès. Bonneville, Emilie, 2 ans, St Georges. Relhié, Marie, 85 ans, rue du four Ste-Barbe. Bonneville, Jules, 1 an, St-Georges. Guinot, Léontine, 31 ans, rue des Soubirous. Troussel, Adrien, 9 ans, îie de Cabessut. Lestandie, Marie, 82 ans, rue des Badernes. Lafabrie, Jeanne, 56 ans, Hospice. Delmas, Louis, 66 ans, Cabessut.

THE RESERVE OF THE PERSON OF T	CARDING A MINOR COMPANY
BOUNSE. — Cours au	19 août.
3 0/0	81 67
3 U/U amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 45
4 1/2 0/0 1883	105 70 108 42
Dernier cours du	
	19 août.
Actions Orléans	1,320 00
Actions Lyon	1,242 50 394 75
Obligations Lombardes (jouissance ian-	334 13
VIOL 1884)	285 25
Obligations Lombardes (jouissance	
	000 00
Obligations Saragosse (jouissance jan-	
vier 1884)	344 00

COMPAGNIE FRANCAISE

Mines d'Or de Hongrie

Capital social: 6,000,000 fr.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 12,000 Actions de SOO Francs

VERSEMENTS		
EN SOUSCRIVANT	100	FR.
A LA REPARTITION	150	
AU 31 OCTOBRE 1887	150	
AU 31 JANVIER 1883	100	
TOTAL	500	FR.

La Cie Française des Mines d'or de Hongrie a pour but d'exploiter les gisements auriseres du district de Kapnik et d'établir des usines et des moelins pour le broyage du minerai d'or. Il ne s'agit pas de rechercher des filons, ils sont déjà découverts et leur richesse donne une moyen-ne de 30 grammes soit 100 fr. par tonne de mine-

Dès la première année d'exploitation les ra ports des ingénieurs font prévoir un bénéfice 20 0/0, qui doit aller chaque année en augmentant.

Les gisements aurifères de Hongrie sont très connus. Les concessions de la Compagnie sont limitrophes des gisements exploités directement par le Gouvernement hongrois, et qui donnent chaque année des bénéfices très considérables.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE LE JEUDI 25 AOUT 1887 à PARIS

à la CAISSE DES REPORTS 59, Rue de Richelieu

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

Les formalités seront remplies p. l'admission à la Cote

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108 Cours normaux; durée des Etudes : 2 ans. RENTRÉE: le 3 Novembre 1887. L'École reçoit des Élèves internes et des Élèves externes. Ecole préparatoire; durée des Etudes : 1 an. RENTRÉE: Lundi 4 Octobre 1887, Cours préparatoire à l'Examen d'ENTRÉE du 1" au 30 Octobre. Pour renseignements, s'adresser au Directeur.

De tous les coins!

Vieure (Allier), le 28 février 1887. Je veux m'associer aux témoignages de reconnaissance que l'on vous envoie de tous les coins de la France au sujet de vos excellentes Pilules Suisses. Car moi aussi je viens d'être guéri presque miraculeusement d'une maladie d'estomac dont je souffrais depuis 15 ans, et que tous les remèdes imaginables n'avaient pu soulager. Veuillez m'en envoyer encore 3 boîtes à 1 fr. 50, car je tiens à avoir toujours sous la main un remède aussi précieux. Je vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que vous voudrez. Jouin Pierre. Signature légalisée. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à

Etablissement Hydrothérapique du Docteur Teyssèdre

CAHORS, Rue de la Chartreuse, CAHORS.

Paletots

HAUTES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET ANGLAISES

UNIFORMES & LIVRÉES COUVERTURES DE VOYAGE

Manteaux Caoutchouc PRIX FIXE INVARIABLE CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

VÊTEMENTS sur MESURE en 24 heures

> HABILLEMENTS TOUS PAITS

PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine.......... 23 fr. 95 Pantalons, nouveauté Elbœuf (garantie laine)...... 6 fr. 50 Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicai de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département. Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.



GRAND ENTREPOT

D'ÉAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. - CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. - ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. OREZZA, 1 fr. 25. — POUGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. - ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. - SIERCK, 1 fr. 10. - VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80 Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de mais.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ETOILE :

COUSTILLAS Jenne, rue de Bordeaux, Perigueux.

Sources de l'État. Applications en médecine :

Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques,
maladies des voies digestives, engorgements du
foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteurd'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS.—Affections des reins, de la vessie,
gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la Cie concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevart Montmartre
EXIGER 1e NOM de la SOURCE sur la
CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux
minérales, Droguistes et Pharmaciens

minérales, Droguistes et Pharmaciens

BUVETTE

A vendre une Buvette, située dans un des meilleurs quartiers de la ville. - Bail pour neuf ans. Loyer 350 francs.

S'adresser pour de plus amples renseignements au Bureau du

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUERISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents dé-chaussées et chancelantes, redresse-ments, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentiste de France et de la Société d'Odontologie de Paris. CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

ABRIVE

POUD E DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON LE Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. - M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visité deux ou trois jours à l'avance.



U. CURMIER et H. PERON, à CHATRAURO X (Indre) Guérison súrede Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Hollettes, Courbes Vessigons, Angines, etc.—5 fr. chez tous Paris

Le propriétaire-gérant, Laytou.

PLAGE DE RONCE-LES-BAINS

A LA TREMBLADE (CHARENTE-ÎNFÉRIEURE) Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après le tracas des affaires. — Recommandée dens tous ses ouvrages, par le Dr Brochard. comme « la Plage de France la meilleure et la plus sûre pour les enfants ». — Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions. — Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

WILLA BOUISE &

Très confortablement aménagée Au milieu d'un bois de Pins, bien clôturée, avec accès direct sur la plage. — 4 Chambres à coucher (5 lits) avec grand garde-robe; — Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour; Puits; Cabinets et Débarras.

PRIX DE LOCATION : Juillet 170 fr. — Août 230 fr. — Septembre 150 fr. S'adresser à M. HENRY, douanier à la Tremblade (Charente-Inférieure).

ÉLEGANCE - PLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN



La Bretelle Américaine élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils ainé, 16, rue de la Liberté, Cahon Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOTAGE ETC

